

LUNDI 26 AVRIL 2021 – 19H00 - Visioconférence

<b>PRESENTS</b>	BAILLY Jean Pierre – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard - LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – MICHON Bernard - PASCO Sandrine – SORIN Nicolas
<b>INVITES</b>	GRATTON Pauline – JOUNIER Franck - MECKES Charles - NICOLAS Philippe
<b>EXCUSES</b>	MOULLEC Thierry – ROUSSELOT Jacky

### PLACES RESERVEES EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Suite à la réunion avec la Commission Fédérale des Compétitions, Jean-Pierre BAILLY expose le cahier des charges pour les clubs souhaitant candidater à une place dans la division supérieure à celle où ils évoluent. Ce cahier des charges « places réservées » a été envoyé en amont de la réunion aux personnes présentes.

Jean-Pierre BAILLY précise que ce cahier des charges est inspiré de celui retenu par la fédération sans la partie « économique ».

Jean-Pierre BAILLY indique que la FFBB offre la possibilité de proposer des places dites « réservées » avec une échéance au 15 juillet 2021, reste à savoir si elles doivent être identiques en championnat régional.

Maxime LEROUX propose de décaler cette date au 31 août 2021, pour permettre aux clubs de formuler au mieux leurs engagements, surtout cette année.

Nicolas SORIN se demande si cette date ne sera pas trop tardive, pour les plannings de salle. Jean-Pierre BAILLY propose de fixer au 20 août 2021 la date limite de proposition d'une place réservée.

Philippe NICOLAS demande si la date pour les engagements sera bien maintenue jusqu'au 20 août 2021, car, les mouvements dus aux engagements et aux places réservées auront un impact sur les championnats départementaux.

Maxime LEROUX propose que celle-ci soit décalée car les clubs peuvent être dans le flou suite à cette année perturbée.

Jean-Pierre BAILLY propose de fixer la date au 15 Juillet 2021.

Après échanges, le bureau décide de valider la date du **15 Juillet 2021 pour les engagements**. La date limite de proposition **d'une place réservée** est quant à elle fixée au **31 Juillet 2021** pour permettre de diffuser au plus tard le 01 août 2021 une liste des équipes définitives pour les comités départementaux.

Sur les critères d'attribution, Philippe NICOLAS se demande si les décisions ne seront pas sujettes à recours, sachant que certains critères ne sont pas objectifs. Franck JOUNIER propose que le critère sportif soit pris en compte majoritairement.

Bernard FOURNIER estime que l'on ne peut pas se permettre d'avoir des critères qui ne sont pas quantifiables.

Maxime LEROUX propose d'appliquer un système de points comme la Fédération. Bernard FOURNIER propose de s'en inspirer et de l'adapter, et non de prendre en compte tous les critères.

Ce cahier des charges est validé à l'unanimité des membres du bureau.

## QUESTIONS DIVERSES

Jean-Michel DUPONT fait un point sur le dossier du haut niveau féminin sur la métropole nantaise suite à plusieurs échanges et à un article sorti dans la presse.

Une réunion du bureau aura lieu le 12 juin 2021 à 10h00 au Mans.

La séance est close à 19H50.

Le Président de la Ligue,  
Jean Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX.